

Annexe : demande de ré-aménagement de dette déjà garantie formulée par la SA d'HLM UNICIL

OPERATION LOGEMENT SOCIAL CLASSIQUE													
N°	Demande	Nature logements	Nombre de logements	Lieu	Montant de l'opération	Prêteur	Montant Total Emprunts (1)	Type de prêt et montant	Index et taux du prêt	Durée	Quotité à garantir	Montant de la garantie CD 13 (1)	Co-garant sollicité
1	Réaménagement de dette déjà garantie : le Département est concerné par 5 contrats de prêt qui nécessitent une réitération de la délibération de garantie d'emprunt par le CD13 au regard des conditions de réaménagement. (cf. données ci-dessous).	Non défini	Non défini	Marseille (13008, 13014, 13010, 13009) et Velaux	CRD : 7.778.583,28 €	ARKEA	CRD : 7.778.583,28 €	Cf. Annexe à la délibération	Cf. Annexe à la délibération	Cf. Annexe à la délibération	45%	3.500.362,48 €	Ville de Marseille à hauteur de 55% (pour les contrats n°1867744, 7707621, 3651271 et 6933135 92 X). Commune de Velaux à hauteur de 55% (contrat n°1 935 123 S)

Date de valeur du ré-aménagement : 28/05/2018.

Contrat n°186674 : il concerne l'opération Domaine du Lange à Marseille (lignes de prêt initiales : 1131141 et 1131142).

Contrat n°7707621 : il concerne l'opération Capalette Bonnefoy (lignes de prêt initiales : 2071358 X et 2071308 H).

Contrat n°3651271 : il concerne l'opération Terrasses de Mazargues.

Contrat n°6933135 92 X : il concerne l'opération Collines des Impressionnistes/St Barthélémy (lignes de prêt initiales : 45693313592 X et 45610039492L).

Contrat n°1 935 123 S : il concerne l'opération Villa Puget à Velaux (lignes de prêt initiales : 5669088 B et 1935123 S).

(1) : au 28/05/2018

CRD : Capital restant dû

CD13 : Conseil départemental des Bouches-du-Rhône